

Gabriel Colletis et Bernard Paulré

Réponse de Gabriel Colletis et Bernard Paulré à la note de lecture de Dominique Plihon

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Gabriel Colletis et Bernard Paulré, « Réponse de Gabriel Colletis et Bernard Paulré à la note de lecture de Dominique Plihon », *Revue de la régulation* [En ligne], n°5 | 1er semestre 2009, mis en ligne le 26 mai 2009. URL : <http://regulation.revues.org/index7486.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Association Recherche & Régulation

<http://regulation.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://regulation.revues.org/index7486.html>

Document généré automatiquement le 01 octobre 2009.

© Tous droits réservés

Gabriel Colletis et Bernard Paulré

Réponse de Gabriel Colletis et Bernard Paulré à la note de lecture de Dominique Plihon

- 1 La science est sans doute la seule sphère des activités humaines où aucun débat ne peut être refusé ou écarté et où le progrès procède des multiples interpellations contemporaines ou à distance que se lancent les chercheurs.
- 2 La recension qu'a faite Dominique Plihon de l'ouvrage que nous avons coordonné est très utile parce que les recensions argumentées deviennent trop rares pour que nous ne profitions pas de l'occasion d'engager un dialogue avec un collègue dont nous nous considérons proches sur de nombreux plans.
- 3 Deux observations préalables s'imposent. La première pour souligner que certaines observations de Dominique Plihon s'expliquent par une interprétation inappropriée de ce que nous avons voulu dire. Ce dont nous sommes sans doute responsables, ayant peut-être été parfois insuffisamment clairs ou n'ayant pas imaginé que nos propos pouvaient donner lieu à des interprétations éloignées du sens que nous leur donnions.
- 4 La seconde observation préliminaire est pour rappeler que nous avons coordonné un ouvrage rassemblant une dizaine de contributeurs. Nous assumons pleinement les différences de points de vue que nous n'avons pas cherché à dissimuler. Nous sommes partis d'un objet de recherche partagé donc, principalement, d'un questionnement commun. Nous avons cherché à produire non une théorie unifiée, mais à tracer les contours des principales interrogations que soulève la thèse du capitalisme cognitif. La seule véritable divergence, que nous n'avons pas voulu éliminer, concerne le rôle de la finance ou, plus exactement, les relations entre finance et dynamiques de production des connaissances.
- 5 Dominique Plihon organise sa critique autour des deux thèmes centraux et transversaux à l'ouvrage que nous allons reprendre : la pertinence théorique du concept de capitalisme cognitif d'une part, les relations entre finance et capitalisme cognitif d'autre part.

1. La pertinence théorique du concept de capitalisme cognitif

- 6 Dominique Plihon conteste de deux façons la pertinence théorique du concept de capitalisme cognitif. D'abord en nous prêtant l'hypothèse que ce nouveau stade du capitalisme serait marqué par la figure « hégémonique » du travailleur cognitif alors que cette représentation apparaît(ra)it « peu conforme à la réalité observée » (1.1.). Puis en contestant la « portée analytique » du concept de capitalisme cognitif (1.2.).
- 1.1.
- 7 Selon Dominique Plihon, nous aurions affirmé que la figure du travail cognitif serait déjà hégémonique, ce qui serait en contradiction avec la « réalité ». Selon lui, il existerait plutôt un processus d'*hybridation* des logiques productives, avec une interpénétration des modes d'organisation néo-taylorienne et cognitive. Or nous n'avons jamais prétendu ou même suggéré que la figure du travailleur cognitif était « hégémonique ». Ce qualificatif n'est pas utilisé dans l'ouvrage. Il est possible que Dominique Plihon ait compris cela, auquel cas cela relève de son interprétation.
 - 8 Nous expliquons précisément dans l'ouvrage que cette catégorie doit d'abord être construite et pourrait rester étroite, même si l'on suppose sa construction, dès lors que l'organisation taylorienne ou néo-taylorienne resterait dominante. Le rôle central (et non hégémonique) du

rapport salarial cognitif est donc présenté comme une perspective possible, mais certainement pas comme la représentation dominante actuelle du rapport salarial. Nous écrivons que de « multiples ajustements, lents, contradictoires et produits par tâtonnements le long de conflits de toutes sortes peuvent faire douter de l'émergence d'un compromis socio-politique autour des compétences dans un temps court. Il est donc probable que les trois figures du travailleur que nous avons mises en évidence vont perdurer pendant un temps et que l'issue au taylorisme restera ambivalente sous la forme d'une dualité de configurations, néo-taylorisme d'un côté, promotion de la figure du travailleur cognitif de l'autre ».

9 Nous sommes d'ailleurs surpris par le glissement épistémologique de Dominique Plihon lorsqu'il écrit que cette conception hégémonique du travailleur cognitif (qui n'est pas la nôtre) « apparaît peu conforme à la réalité observée ». La figure du travailleur cognitif est, en effet, pour nous de l'ordre de la représentation et non d'une réalité empirique appréhendable directement. Cette représentation doit se construire non seulement dans la théorie mais dans la réalité sociale et nous en sommes probablement assez loin. Nous pensons qu'un travail important reste à accomplir pour caractériser la figure du travailleur cognitif en relation avec les autres figures et, si possible, la repérer dans les diverses statistiques disponibles, étant entendu qu'elles n'ont pas été conçues initialement pour ce repérage statistique.

1.2.

10 Dominique Plihon se demande si l'expression « capitalisme cognitif » ne constituerait pas un oxymore. S'appuyant sur Gorz, lequel aurait constaté la difficulté qu'il y a à assigner une valeur monétaire à des actifs cognitifs et intangibles, sa conclusion semble sans appel : « le capitalisme dit cognitif est la crise du capitalisme ».

11 De façon plus explicite, Dominique Plihon s'interroge : le capitalisme post-fordiste fondé sur l'exploitation intensive des connaissances n'est-il pas victime de ses contradictions internes ? Il deviendrait de plus en plus difficile de pousser la logique de marchandisation et d'exploitation capitaliste dans un système productif fondé sur la connaissance, bien public ayant une valeur d'usage forte mais dont la valeur d'échange est indéterminée. La connaissance serait en fait fondamentalement rebelle à l'exploitation capitaliste.

12 Nous sommes parfaitement en accord avec la mise en évidence de ces contradictions qui sont constitutives de la thèse du capitalisme cognitif et n'en sont pas un facteur d'affaiblissement. Aucun des défenseurs de la thèse du capitalisme cognitif n'a jamais prétendu qu'il est exempt de contradictions internes et que la marchandisation de la connaissance se fait sans problème. Bien au contraire. Il est le siège de contradictions, et la difficulté de la valorisation marchande de la connaissance est bien la contradiction centrale de ce capitalisme. C'est bien pour mettre en évidence et étudier ces contradictions que la thèse du capitalisme cognitif a été forgée, en opposition avec les approches en termes de sociétés de la connaissance qui, elles, ne voient et ne veulent étudier aucune contradiction.

13 Nous avons toujours eu un regard critique proche de celui porté par A. Gorz, dans la pensée duquel bon nombre d'entre nous se reconnaissent en partie (et cela été écrit), de même que A. Gorz s'est largement référé à nos textes.

14 Dominique Plihon se demande si le capitalisme cognitif peut être considéré comme un régime de croissance. Or nous n'avons jamais tenté de le caractériser comme tel. Les tenants de la thèse du capitalisme cognitif ont même tenu, et cela est cité et commenté dans l'ouvrage, à se démarquer des approches habituelles de la régulation en introduisant une nouvelle notion : celle de système historique d'accumulation, destinée à spécifier le type de catégorie permettant de donner prise analytiquement à l'émergence du capitalisme cognitif.

15 Enfin, Dominique Plihon évoque les liens entre le rapport salarial et les autres formes institutionnelles : si le nouveau rapport salarial fondé sur le savoir et les compétences est la forme institutionnelle dominante, en quoi s'articule-t-elle d'une manière cohérente et nouvelle avec les autres formes institutionnelles ? En fait, nous nous interrogeons sur les conditions

« d'émergence » d'un nouveau mode de régulation pouvant assurer une complémentarité institutionnelle du rapport salarial avec l'organisation des entreprises et le monde de la finance. Ce dernier point ressort de la conclusion du papier écrit par Colletis et Dieuaide ainsi que d'une autre contribution analysant le lien entre finance, mondialisation et rapport salarial.

2. Le statut de la finance

16 Dominique Plihon a parfaitement raison de souligner les divergences existant sur la question des relations entre finance et capitalisme cognitif et de regretter que « les auteurs de ce livre n'aient pas cherché à rapprocher et à féconder leurs points de vue dans le cadre d'une approche dialectique ». Son commentaire appelle une correction et un complément.

2.1.

17 La correction concerne l'usage de la notion de co-évolution que Dominique Plihon juge inadaptée pour expliquer les relations entre capitalisme et finance. Or les deux points justifiant cette « inadaptation » sont justement ceux sur lesquels nous nous appuyons pour fonder l'usage du mot co-évolution : financiarisation endogène d'un côté ; instabilité engendrée par la finance de l'autre. Certes, le mot coévolution peut être mal interprété. Mais écrire qu'il est inadapté alors que l'intention explicite est précisément de synthétiser les mêmes observations que celles avancées par Dominique Plihon est pour le moins étonnant.

18 Nous utilisons beaucoup dans l'ouvrage les mot *tension* et *contradiction*. Nous avons voulu synthétiser par un mot la dynamique qui englobe des processus contradictoires ou entre lesquels existent des tensions. Le vieux fond de systémicien de l'un d'entre nous l'a conduit à retenir ce mot qui, analytiquement, apparaît ainsi approprié. Le concept de coévolution désigne en effet, en biologie (d'où il est issu) les transformations associées aux évolutions de deux ou plusieurs espèces résultant de leurs interactions. La coévolution la plus souvent décrite est celle qui associe des parasites et leurs hôtes (coévolution dite « compétitive »). Les processus proie-prédateur (chers à Goodwin) sont le prototype même de la coévolution destructrice pour l'une des deux espèces. Tension donc entre finance et connaissance et, selon les configurations, contradiction.

2.2.

19 Dans le fil de ce qui vient d'être exposé, on ne sera pas étonné que la question des relations entre finance et capitalisme cognitif ait suscité beaucoup de discussions dans les séminaires qui ont précédé la rédaction de l'ouvrage sous recension. La difficulté, selon nous, est qu'il semble difficile d'aborder leurs relations directement et empiriquement comme le suggère Dominique Plihon Il nous paraît nécessaire d'avoir une approche analytique permettant de spécifier d'abord la nature des catégories dont relève la finance (ou la financiarisation du capitalisme) et le capitalisme cognitif.

20 De plus, et cela est souligné dans l'ouvrage, il y a un débat issu de l'alternative dans laquelle certains se sont enfermés, sommant de choisir entre la notion de capitalisme financier et celle de capitalisme cognitif pour caractériser le capitalisme contemporain.

21 La réponse que nous proposons est la suivante: la finance est de l'ordre du diachronique alors que le capitalisme cognitif, caractérisant un système de production et d'accumulation, est de l'ordre du synchronique.

22 Toute société peut être étudiée sous deux angles complémentaires : celui de la dynamique de changement (diachronie), et celui de son fonctionnement (synchronie). Selon le premier point de vue, il s'agit d'identifier les forces qui entraînent la dynamique du système et les élites correspondantes. La tension principale est celle qui met aux prises des formes étatiques ou administrées de l'économie avec des formes libérales, c'est-à-dire reposant sur la prééminence des marchés. Selon le second point de vue, il s'agit de caractériser un système de production et ses structures sociales.

- 23 Pour caractériser le rôle et la place de la finance dans la période qui va des années 1980 à maintenant, il faut se situer sur le plan de l'analyse du changement. L'élite financière y occupe en effet la place prééminente. Le dynamisme de l'économie est considéré comme reposant pour l'essentiel sur l'emprise des opérations financières, sur leur développement technique et sur la libéralisation des marchés financiers (y compris internationaux). Telle est la représentation que les responsables économiques se font de la dynamique économique. La « modernisation » est associée à la libéralisation financière. En revanche, l'analyse du capitalisme cognitif et sa caractérisation procèdent pour l'essentiel d'une analyse synchronique, donc privilégiant l'analyse en terme de mode de production au sens large (englobant la nature de l'accumulation principale). La question de la relation salariale y occupe une place centrale. Les deux points de vue sont complémentaires et non étanches. L'usage de ce dernier qualificatif signifie que la finance peut aussi être étudiée sous l'angle synchronique mais, sur le plan explicatif, son rôle spécifique n'est véritablement susceptible d'être élucidé que du point de vue diachronique.
- 24 On comprend que, sur cette base analytique, on ne puisse mettre en balance la thèse d'un capitalisme financiarisé et celle d'un capitalisme cognitif puisqu'elles relèvent de deux perspectives différentes qu'on ne peut opposer, mais dont on doit cependant étudier les tensions qu'elles génèrent.
- 25 Le capitalisme contemporain est donc cognitif et financier. D'où l'étude des tensions et contradictions abordées sous l'angle des co-évolutions entre les deux dimensions. Ces tensions remontent aux années quatre-vingt car ce que certains désignent comme « les dérives de la finance » s'amorcent dans ces années-là. Ce processus est analysé dans plusieurs contributions de cet ouvrage.

Pour citer cet article

Référence électronique

Gabriel Colletis et Bernard Paulré, « Réponse de Gabriel Colletis et Bernard Paulré à la note de lecture de Dominique Plihon », *Revue de la régulation* [En ligne], n°5 | 1er semestre 2009, mis en ligne le 26 mai 2009. URL : <http://regulation.revues.org/index7486.html>

Droits d'auteur

© Tous droits réservés
